Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 087-218700904-20260320-202615-DE

COMMUNE de BEAUMONT DU LAC (Haute-Vienne)

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 20 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Beaumont du Lac dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Serge ROUGIER, Maire.

Membres en exercice : 11 **Présents : 10** **Votants : 11**

Quorum : 6

Présents : BELMON Patrick, BOUCLE SIRIEIX Christine, GASCHY Isabelle, LEUENBERGER Susanne, LIVET David, POUTARAUD Pascal, ROUGIER serge, TOULOTTE Carole, URBANIAK Sylvain, VERRON Pascale ;

Excusés : CHAMPION Thomas (procuration à David LIVET) ;

Absents : -

Monsieur David Livet a été élu secrétaire de séance.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 mars 2026.

2026/15 Délibération procédant à la création des postes d'adjoints au maire

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-2 et suivants ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que, par dérogation, le conseil municipal est réputé complet, l'effectif à prendre en compte correspond au nombre de membres que compte le conseil municipal à l'issue de la dernière élection, qu'il s'agisse d'un renouvellement général ou d'une élection complémentaire.

Considérant que le conseil municipal compte 11 membres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide,

- A 8 voix, de créer 3 postes d'adjoints au maire.
- A 3 voix, de créer 2 postes d'adjoints au maire.

Par conséquent, il est décidé de créer 3 postes d'adjoints au maire.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que ci-dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

Le président de séance ***Le Secrétaire de séance***

MAIRIE DE BEAUMONT-DU-LAC 87 (H.-V.)

Transmis en Préfecture le 24 mars 2026, publié le 24 mars 2026